

AVIS DE PUBLICITE

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

Mme Anne VIGNOT - Présidente

4 rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

Tél : 03 81 87 88 89

SIRET 24250036100017



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 36 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	Insertion professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi de Grand Besançon Métropole pour des prestations de remplacement temporaire des agents de collecte des déchets ménagers de la régie communautaire et de la pré-collecte
Référence	2025-FCS-DGD-0230
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Lieu principal de prestation	BESANCON 25000 Besançon
Durée	36 mois à compter du 01/01/26
Description	L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Insertion professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi de Grand Besançon Métropole pour des prestations de remplacement temporaire des agents de collecte des déchets ménagers de la régie communautaire et de la pré-collecte
Code CPV principal	75231240 - Services de réinsertion
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 299 999,00 €
Conditions de participation	
Critères de participation : renvoi au R.C.	
Marché réservé : Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés.	
Critères d'attribution	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Offres	Remise des offres le 19/11/25 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt	Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 20/11/25 à 09h00 • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
--------------	---

-

Renseignements complémentaires

	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01 <u>greffe.ta-besancon@juradm.fr</u> Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Besançon 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01 <u>greffe.ta-besancon@juradm.fr</u> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées Envoi le à la publication